

LE GRAND PERIGUEUX

1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD186-2018

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	58
Votants	71
Pouvoirs	13

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 14 décembre 2018

LE 20 décembre 2018, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

OBJET : MODIFICATION DES REPRESENTANTS DU GRAND PERIGUEUX AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'ISLE EN PERIGORD

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes BOUCAUD, GONTHIER, PASQUET, DE PISCHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, FAURE, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, LEON, MONTEIL-MAYAUD, PERRAUD-DAUSSE, RAT-SOULIER, DORET, PAUL, SALOMON.

MM. MOTTIER, CURNIL, RAYNAUD, SUBERBERE, PASSERIEUX, CHERON, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, MARTINEAU, SCHRICKE, DENIS, FRADON, LEGAY, MOTARD, LE PAPE, PUYRIGAUD, CHASTENET, AUDI, BARBANCEY, CIPIERRE, GIRAUDEL, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON TALLET, RAUZET, LARENAUDIE, COLLINET, LAROCHE, BUFFIERE, RATIER, GENDRE, GEORGIADES, LE ROUX, CACAN.

ABSENTS :

Mmes : SALINIER, KERGOAT, MOULENES, TOULAT, ROUX, DECABRAS.

MM.: BUISSON, LE MAO, BEYLOT, DESPLAT, BONNET, LARRE, BREAU, GARRIGUE, BERIT-DEBAT, BELLEBNA, PROTANO, GEOFFROY, LACOSTE, MERILLOU, COUDERC, DUNOYER, KHAIRALLAH, MACARY, LE VACON, MALLET, MATHIEU, GUILLEMET, LOURD, REYNE, GRELLETY, USCAIN, COLBAC, DUCENE, HERBRETEAU, MONTORIOL.

POUVOIRS :

Mme MOULENES	Pouvoir à	M. LE PAPE	M. DUCENE	Pouvoir à	M. LECOMTE
M. BELLEBNA	Pouvoir à	M. ROUSSARIE	M. GARRIGUE	Pouvoir à	M. FRADON
M. BUISSON	Pouvoir à	Mme PAUL			
Mme SALINIER	Pouvoir à	Mme GONTHIER			
Mme DATRIER	Pouvoir à	Mme DARTENCET			
M. MONTORIOL	Pouvoir à	Mme FAURE			
M. BREAU	Pouvoir à	M. MOTTIER			
M. LE MAO	Pouvoir à	M. DOBBELS			
M. MACARY	Pouvoir à	Mme BORAS			
Mme TOULAT	Pouvoir à	M. MOSSION			
M. HERBRETEAU	Pouvoir à	M. LE ROUX			

OBJET : MODIFICATION DES REPRESENTANTS DU GRAND PERIGUEUX AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'ISLE EN PERIGORD

DD186-2018
Envoyé en préfecture le 22/01/2019

Reçu en préfecture le 22/01/2019

Affiché le

ID : 024-200040392-20181220-DD1862018-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant que le Grand Périgueux dispose de 25 sièges de titulaires et de 25 suppléants au sein du syndicat mixte du Pays l'Isle en Périgord.

Qu'il est proposé aujourd'hui suite à la démission de Monsieur RIGAUD de son mandat, de modifier la répartition de ces représentants en désignant M. CHASTENET pour remplacer ce départ

Que les représentants du Grand Périgueux seraient donc :

Titulaires : Mesdames BELOMBO, BOUCAUD, DARTENCET, GATAULT, MONTEIL-MAYAUD, MOULENES, PAUL, FAURE et messieurs AUDI, AUZOU, DOBBELS, LARRE, LECOMTE, MATHIEU, MOSSION, MOTTIER, ROUQUIE, SCHRICKE, TALLET, CACAN, DUCENE, LEGAY, RAUZET, RATIER, ROUSSARIE

Suppléants : Mesdames BORAS, CHABREYROU, DATRIER, GONTHIER, LABAILS, RAT-SOULIER, KERGOAT, ROUX et messieurs BUFFIERE, CIPIERRE, COURNIL, DUNOYER, GEORGIADES, KHAIRALLAH, LARENAUDIE, LE MAO, LE PAPE, PROTANO, **CHASTENET**, BELLEBNA, SUBERBERE, GUILLEMET, GARRIGUE, MALLET, MOTARD.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **Décide** de désigner comme représentants du Grand Périgueux au syndicat mixte du « Pays de l'Isle en Périgord » les élus suivants :

Titulaires : Mesdames BELOMBO, BOUCAUD, DARTENCET, GATAULT, MONTEIL-MAYAUD, MOULENES, PAUL, FAURE et messieurs AUDI, AUZOU, DOBBELS, LARRE, LECOMTE, MATHIEU, MOSSION, MOTTIER, ROUQUIE, SCHRICKE, TALLET, CACAN, DUCENE, LEGAY, RAUZET, RATIER, ROUSSARIE

Suppléants : Mesdames BORAS, CHABREYROU, DATRIER, GONTHIER, LABAILS, RAT-SOULIER, KERGOAT, ROUX et messieurs BUFFIERE, CIPIERRE, COURNIL, DUNOYER, GEORGIADES, KHAIRALLAH, LARENAUDIE, LE MAO, LE PAPE, PROTANO, **CHASTENET**, BELLEBNA, SUBERBERE, GUILLEMET, GARRIGUE, MALLET, MOTARD

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	1 8 JAN. 2019	Pour extrait conforme	1 8 JAN. 2019
Délibération certifiée exécutoire à compter du	1 8 JAN. 2019	Périgueux, le	1 8 JAN. 2019

Le Président
Jacques AUZOU